

MAIRIE DE FAYENCE



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
DIX SEPT AOUT DEUX MILLE ONZE**



Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 11 août 2011 en séance ordinaire s'est réuni en Mairie de FAYENCE sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FABRE, Maire :

Présents	MM. - JL. FABRE - M. CHRISTINE - J. NAIN - B. HENRY - J. SAGNARD - P. FENOCCHIO - P. LABLANCHE - A. MAMAN - B. TEULIERE - JL. HURSAINT - D. CARRERE - M. BRUN - C. DAVID - S. VILLAFANE - S. ROBCIS - R. ABT - M. LEBRUN - A. GRIMAULT - M. COULOMB -
Absents excusés	V. STALENQ - D. ADER - R. BONINO - A. CARRO (Procuration à P. LABLANCHE) - C. VERLAGUET - A. BEUGIN - C. CANALES - L. DUVAL (Procuration à M. CHRISTINE) -
Secrétaire de séance	P. FENOCCHIO

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25.07.2011, qui n'appelant pas de remarques particulières, est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX

1. Approbation du DCE : liaison Fayence-Seillans EU et AEP (tranche 2) et renforcement des réseaux AEP, EU et EP « Quartier La Coste » - DCM/2011-08-107

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le dossier de consultation des entreprises (DCE) établi par le Maître-d'œuvre, SEBA MEDITERRANEE, portant sur la liaison Fayence-Seillans EU et AEP (tranche 2) et le renforcement des réseaux AEP, EU et EP « Quartier La Coste ».

Ces programmes, avec variante, et constitués d'un lot unique, sont composés principalement des travaux suivants :

- réalisation en tranchée commune
- terrassement des fouilles en tranchée
- sciage et démolition de pierre naturelle et revêtements en enrobé
- évacuations
- dépose et évacuation de conduites AEP et collecteurs EU en amiante ciment
- canalisations PVC EU et EP
- Canalisations en fonte et PE d'eau potable
- Ouvrages annexes (regards, avaloirs...)
- Raccordements aux réseaux existants
- Remises à la côte, fournitures et remplacement
- Essais et contrôles de conformité
- Reprofilage du chemin rural
- Réalisation d'un parapet
- Démolition d'un canal en pierre naturelle existant
- Reprise des branchements EU et AEP

Une variante peut être proposée pour le projet de liaison Fayence-Seillans : réseau AEP et EU concernant la nature de la canalisation en tubes PE 100 à emboîtement automatique verrouillé (la solution de base étant en fonte diam. 200).

Monsieur le Maire fait savoir que la durée prévisible des travaux est de 7 mois avec un commencement en décembre 2011.

Monsieur le Maire précise que le programme a été présenté à la commission des travaux réunie le 21 juillet qui a émis un avis FAVORABLE et se tient à la disposition des élus pour répondre à tout complément d'information.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

- ◆ **APPROUVE** le projet de liaison Fayence-Seillans EU et AEP (tranche 2) et du renforcement des réseaux AEP, EU et EP « Quartier La Coste »,
- ◆ **DECIDE** de diffuser un appel public à la concurrence pour le programme de travaux arrêté ci-dessus en vue d'un Appel d'Offres Ouvert,
- ◆ **AUTORISE le Maire** à effectuer toutes formalités nécessaires et à signer tous documents s'y rapportant.

INFORMATIONS DIVERSES

✓ Monsieur le Maire rappelle que Monsieur le Préfet du Var, Paul Mourier, sera présent en mairie le vendredi 19 août 2011. Il invite les adjoints à être à ses côtés selon leurs disponibilités respectives.

A cette occasion, Monsieur le Maire fera visiter les sites du futur centre urbain, du multi-accueil, sensibilisera sur place, Monsieur le Préfet à la dangerosité du carrefour des 4 Chemins et débattrà du projet de schéma départemental de la coopération intercommunale.

✓ Prochain conseil municipal : le jeudi 29 septembre 2011 à 19 h 00

✓ Manifestations

CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE POUR CONNAITRE LE DETAIL DES MANIFESTATIONS A VENIR

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30.

Le Maire,

Jean-Luc FABRE